



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2023

I - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2022

Je vous remercie de votre présence et je souhaite la bienvenue aux familles ukrainiennes présentes que nous avons invitées pour leur permettre de faire mieux connaissance avec notre association.

Comme il en est encore temps, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023. Des vœux personnels à chacun de vous de bonne santé, de joies familiales, et de réussites dans vos activités. Un vœu collectif aussi, celui que l'Ukraine retrouve la paix et sa souveraineté en 2023. Nous partageons la douleur des familles obligées de quitter leurs proches et leur pays pour échapper à la mort. Nous saluons le courage des femmes et des hommes qui continuent de se battre non seulement pour défendre leur liberté mais aussi la nôtre, nous autres européens.

Lors de notre dernière assemblée, je qualifiais 2021 « d'annus horribilis ». Je ne me doutais pas que 2022 serait encore pire avec l'irruption d'une guerre qui est venue s'ajouter aux crises sanitaires et climatiques toujours en œuvre. Dès le début du conflit, notre collectif a décidé d'apporter son soutien au peuple ukrainien lâchement agressé par un despote ivre de puissance destructrice. Un engagement naturel pour notre association dont l'objet principal est de créer du lien entre tous les habitants de la cité, quelles que soient leurs origines, dans le respect de leurs différences. Car pour nous la cité c'est bien sûr la ville où nous vivons, mais c'est aussi le pays, l'Europe et plus largement le Monde que nous habitons. Nous avons donc consacré l'essentiel de notre temps et de notre énergie à cette cause, ce qui explique que la majeure partie de ce compte-rendu y soit dédié. Elle n'en a pas pour autant abandonné son travail de vigilance et d'animation citoyennes qui est également retracé dans ce rapport.

1) Les actions de solidarité avec l'Ukraine

1.1. Un large réseau de solidarité

Toutes ces actions ont été rendues possibles grâce au réseau de solidarité qui s'est tissé autour de Place Publique : le Camping de l'Argentière, Solidarité Catholique, la Ressourcerie « 3 Milpa », le Lyons Club de Grimaud, Le Rotary Club de Saint-Tropez, Les Restos du Cœur, la Croix Rouge, le jardin de la Piboule, le collège de Cogolin, les entreprises Véolia, Patacchini, Daudé, la pharmacie Gambetta, les familles d'accueil et les très nombreux particuliers qui nous ont apporté leur aide par leurs dons financiers et matériels, communes de Grimaud et Ramatuelle

1.2. Envois de produits et matériels vers l'Ukraine

Une quinzaine de livraisons vers le dépôt de France Ukraine Var

Les envois réguliers vers l'Ukraine

Le dernier transport de groupes électrogènes, matériels médicaux et couvertures

1.3. Accueil et l'accompagnement d'une trentaine de familles

Logement de 8 familles : Grâce au réseau de solidarité déjà évoqué, notre association a trouvé des solutions de logements à 8 familles: 3 aux camping de l'Argentière, 2 dans des logements communaux et 3 chez des particuliers.

Assistance dans les démarches administratives et d'insertion : auprès de la Préfecture, de l'OFII, de l'assurance maladie, du pôle emploi, des écoles et collèges, des services sociaux, des banques, urgences médicales... Interprétariat, traductions, constitution des dossiers, accompagnement aux rendez-vous, déplacements, transports... Je remercie particulièrement Jean-Yves et Katy pour leur forte implication dans toutes ces démarches souvent compliquées.

Soutien matériel : fournitures d'aliments, de vêtements, de produits de soins et autres... grâce aux aides précieuses de Solidarité Catholique, des Resto du Cœur, du Jardin de la Piboule, de la Ressourcerie 3 Mil'pa, de la Croix Rouge, de l'association des chasseurs et des nombreux donateurs.

Rencontres entre les familles et les donateurs

- Rencontre solidaire du 4 juin 2022
- Réunion d'information du 21 octobre 2022
- Soirée cinéma ukrainien du 11 décembre 2022
- Noël ukrainien du 23 décembre 2022

1.4. Bilan financier

| RECETTES | | DEPENSES | |
|---------------------------|--------------|----------------------------------|---------------|
| Dons en matériels | 45000 | Envoi de matériel vers l'Ukraine | 45 000 |
| Dons financiers | 19850 | Achats et soutien aux familles | 18810 |
| Contributions volontaires | 4880 | Contributions volontaires | 4880 |
| | | Solde disponible | 1040 |
| Total | 69730 | | 69 730 |

Répartition des achats :

- Matériel et produits médicaux : 6 342 €
- Groupes électrogènes : 6 198 €
- Produits alimentaires et ménagers : 2 371 €
- Achat de caravane : 1 650 €
- Frais de déplacements : 1 252 €
- Aides directes aux familles : 901 €
- Frais divers : 95 €

2) Les autres activités de l'année 2022

2.1. Suivi des dossiers communaux

Nous avons continué d'exercer notre vigilance citoyenne en participant à chacun des conseils municipaux. J'en profite pour féliciter Mireille, excusée ce soir, et les élus du groupe d'opposition pour la qualité de leur travail d'expertise des dossiers communaux et la pertinence de leurs questions au Maire.

Les principaux dossiers que nous avons suivis ont été :

- **La décharge et le Pont du chemin des Crottes** pour lesquels des plaintes de l'UDVN 83 sont en cours
- **Le programme immobilier du Clos des Bruyères** avec les problèmes d'accès du côté de l'école du Rialet et du côté de l'impasse Henri Barbusse
- **L'arrêt du chantier de la résidence pour séniors « aisés »**
- **Le terrain du Yotel** : Attente des permis de construire du nouveau projet immobilier revu à la baisse. Projet d'indemnité de 2 millions d'euros pour faire partir le titulaire du bail précaire ou commercial, un (ancien) ami du maire.
- **Inventaire des programmes immobiliers** développés de manière anarchique (1500 logements neufs autorisés en 7 ans)
- **L'installation de la statue de la Vierge Marie et celle de Saint Maur sur le domaine public** : condamnations successives du Tribunal Administratif et de la Cours d'Appel pour non-respect de l'article 28 de la loi du 9 décembre 1905 qui « *interdit d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exclusion des édifices servant au culte, des terrains de sépultures dans les cimetières, des monuments funéraires ainsi que des musées ou expositions* ». Cette loi garantit à chacun la liberté de conscience et la liberté religieuse, la liberté de croire ou ne pas croire, la liberté de pratiquer une religion de son choix ou de ne pas en pratiquer. Elle est le fondement de la laïcité qui est en France un principe constitutionnel.
- **Protection juridique du Maire après sa mise en examen** dans les affaires du port, de la plage et du Yotel, étudiées et dénoncées depuis leur origine par notre association. La justice suit son cours au rythme lent de ses moyens.

2.2. Animations 2022

- 4 mai à Fréjus : participation à la fête de l'Europe du Forum Républicain de Fréjus
- 4 juin au camping de l'Argentière de Cogolin : organisation de la rencontre Franco-Ukrainienne solidaire (Rappel)
- 17 juin à Ramatuelle : participation au vernissage de l'exposition du Crayon « Exilés, réfugiés migrants » dont notre association était partenaire
- 20 juin au cinéma Pagnol de Sainte-Maxime : participation à la soirée cinéma débat autour du film « Josep », la vie dessinée d'un exilé, organisée par l'association Le Crayon
- 23 septembre à Ramatuelle, participation au ciné-débat autour du court métrage d'animation « Partir » organisé par Le Crayon
- 21 octobre au camping de l'Argentière : rencontre d'informations entre les familles ukrainiennes et les donateurs.
- 11 décembre au cinéma Pagnol de Sainte Maxime : soirée cinéma au profit des Ukrainiens autour du film « Butterfly vision »
- 23 décembre au camping de l'Argentière : Noël ukrainien

2.3. Communication

Edition et distribution du bulletin d'information n° 6 de Place Publique Cogolin tiré à 5 000 exemplaires

2.4. Les chiffres de l'année

- Le conseil d'administration s'est réuni 10 fois en 2022
- Après la chute liée au COVID, le nombre d'adhérents a amorcé une légère remontée passant de 100 en 2021 à 125 en 2022.

4) Perspectives 2023

- Poursuivre avec détermination notre soutien au peuple ukrainien jusqu'à sa victoire
- Continuer à exercer notre travail de vigilance et d'expertise citoyenne sur les dossiers de la commune
- Relancer les rencontres, conférences et animations : projets de pièce de théâtre, expositions, conférences, cafés débats, randonnées de découvertes des Maures au fil de l'eau

APPROUVE A L'UNANIMITE